



La sobre élection de J-D. Bourdin et de 7 adjoints

Sobriété est le terme qui vient à l'esprit lors de l'installation du nouveau conseil municipal de Coutances, samedi. Jean-Dominique Bourdin et sept adjoints ont été élus avec 24 voix sur 29.

Samedi matin, la mise en place du nouveau conseil municipal de Coutances a démarré par le passage des nouveaux élus devant un photographe. Histoire de pourvoir au trombinoscope. Toutes et tous se sont ensuite dirigés vers le salon d'honneur où avaient été disposées tables et chaises pour la séance d'installation, l'élection du maire et de ses adjoints.

Le maire sortant, Yves Lamy, installé dans le public, a laissé la nouvelle équipe prendre place. Puis, il s'est levé pour présider la réunion. Il a fait bref : « **Par rapport aux dernières élections vous savez que dans tout cycle d'histoire il y a le passé, le présent et l'avenir, Le passé c'est celui que l'on va décliner dans un instant en présentant les résultats des élections ; le présent c'est le doyen qui ouvrira la séance dans quelques instants ; et l'avenir, il vous appartient c'est vous.** »

Ensuite, Yves Lamy a égrainé les résultats du second tour et le nombre de sièges dévolu à chacune des trois listes. Il a rejoint le public en passant le relais à Denis Bourget, doyen de la séance, qui a posé la fameuse question : « **Y a-t-il des candidats pour le poste de maire ?** » Deux mains se sont levées : celles de Jean-Michel Masson, de la liste Alternatives et celle de Jean-Dominique Bourdin, de la liste Coutances demain.

Deux candidats au poste de maire

Il a été procédé au vote à bulletin secret. Le dépouillement a permis d'enregistrer 24 voix, celles de sa majorité, pour Jean-Dominique Bourdin ; trois voix pour Jean-Michel Masson, celles de sa minorité ; et deux bulletins blancs d'Anne Harel et Jean-Michel Cousin.

Yves Lamy a alors ceint Jean-Dominique Bourdin de la fameuse écharpe tricolore. En échange, le nouvel édile a offert le collier de maire à Yves Lamy. Le nouveau maire a ensuite prononcé, posément, son premier discours. « **C'est avec émotion, gravité et reconnaissance que je prends aujourd'hui mes fonctions. Je tiens à**

assurer tous les Coutançais de mon engagement à leurs côtés. Je serai dorénavant et pour le temps de mon mandat, le maire de tous les habitants, présent et à l'écoute de notre ville. Je m'engage à assumer ma fonction avec humilité et détermination. »

« L'équipe assumera ses choix »

Le maire de Coutances a insisté : **« L'équipe en place est là pour servir l'intérêt général. Tous nos actes devront être justifiés par cette impérieuse nécessité d'agir pour le bien commun. Les habitants attendent de nous un mode de gouvernance moderne, une écoute renouvelée et un dialogue constant. »**

Quant à la place de la minorité ? **« Ses élus seront reconnus dans leur rôle de conseillers municipaux et pourront, au sein des commissions, participer à la construction des projets. Je veillerai à ce que les débats soient menés dans le respect des opinions de chacun. »** Son équipe assumera ses choix **« en sachant partager clairement les raisons qui ont poussé le conseil municipal à agir. »**

Yann HALOPEAU.